

## Comment convertir un brevet de conduite militaire en permis de conduire civil ?

Si vous avez un permis de conduire militaire (brevet de conduite), vous pouvez le faire valider dans le civil. Nous vous présentons les conditions à remplir et comment faire la demande.

### Qu'est-ce que le brevet de conduite militaire ?

Le **brevet militaire de conduite** est délivré au **personnel militaire qui n'a pas le permis** pour conduire un des véhicules du ministère de la défense.

Il permet de conduire les véhicules correspondant aux permis des **catégories A** (moto), **B** (voiture), **C** (transport de marchandises), **D** (transport de personnes).

Les personnes concernées doivent suivre une **formation** et **réussir un examen**.

Le brevet militaire de conduite, dès que l'autorité militaire le valide, **permet d'obtenir le permis de conduire civil** sans avoir à passer un nouvel examen.

### Quelles sont les conditions pour convertir un brevet militaire en permis civil ?

Vous devez avoir l'**âge requis** pour le permis demandé (A, B, C ou D).

Pour un permis de catégorie C ou D, vous devez avoir un **avis médical** d'aptitude à la conduite.

### Comment demander la conversion de brevet militaire en permis civil ?

La demande se fait en ligne sur le site de l'ANTS :

- Demande de conversion d'un brevet militaire pour obtenir un permis de conduire civil

Les documents à joindre varient selon la catégorie du brevet.

Préparez la version numérisée des documents suivants :

Volet de conversion du brevet militaire, signé par l'autorité militaire

Justificatif d'identité

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Photo-signature numérique . Si vous souhaitez envoyer une photo d'identité au format papier, il est proposé de télécharger et d'envoyer le formulaire de dépôt photo signature (FPS) lors de la procédure en ligne.

Préparez la version numérisée des documents suivants :

Volet de conversion du brevet militaire, signé par l'autorité militaire

Justificatif d'identité

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Photo-signature numérique . Si vous souhaitez envoyer une photo d'identité au format papier, il est proposé de télécharger et d'envoyer le formulaire de dépôt photo signature (FPS) lors de la procédure en ligne

Avis médical

Copie du certificat constatant l'achèvement de la formation de conducteur de véhicule de marchandises si vous avez moins de 21 ans.

Préparez la version numérisée des documents suivants :

Volet de conversion du brevet militaire, signée par l'autorité militaire

Justificatif d'identité

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Photo-signature numérique . Si vous souhaitez envoyer une photo d'identité au format papier, il est proposé de télécharger et d'envoyer le formulaire de dépôt photo signature (FPS) lors de la procédure en ligne

Avis médical

Copie du certificat constatant l'achèvement de la formation de conducteur de véhicule de transport de voyageurs.

### La conversion de brevet militaire en permis civil est-elle payante ?

Non, la démarche est **gratuite**.

### Comment suivre la demande de conversion de brevet militaire en permis civil ?

Un service en ligne permet de **suivre votre demande de permis de conduire**.

- Suivre l'avancement d'une demande de permis de conduire

**Savoir comment le permis de conduire est expédié et suivre son envoi**

Expédition du permis de conduire

L'expédition du permis de conduire (titre de conduite) se fait par **Lettre suivie**.

Ce type d'envoi **tractable**, avec remise en boîte aux lettres, est différent d'un courrier classique.

Vous devez **faire attention à l'adresse que vous fournissez** dans la procédure en ligne. Elle doit être la plus complète possible (numéro de bâtiment, numéro d'appartement, numéro de boîte à lettres, étage, couloir, escalier, « résidant chez », etc.).

Votre boîte aux lettres doit présenter le nom et prénom de la personne qui reçoit le courrier.

Suivi de l'envoi du permis de conduire

À partir de la réception du SMS vous informant de la validation de votre demande en ligne, il faut compter **environ 15 jours** pour recevoir votre permis de conduire (titre de conduite).

À la fin de l'étape de fabrication de votre titre de conduite, vous recevez unmail contenant un lien de suivi d'expédition du courrier. Ce lien permet de suivre l'acheminement de votre titre de conduite.

Le suivi de l'envoi de votre titre de conduite peut également s'effectuer directement sur le site de La Poste avec le numéro du courrier suivi.

#### À noter

Afin de rester informé de l'état de votre demande et de l'expédition de votre permis de conduire, pensez à fournir votre numéro de téléphone et votre email lors de la téléprocédure.

En cas de non réception du permis de conduire

Si vous n'avez pas reçu votre permis de conduire (titre de conduite) alors que la consultation du suivi de courrier affiche une distribution effectuée, contactez l' ANTS via le formulaire de contact :

#### Où s'adresser ?

#### Centre de Contact Citoyens – Permis de conduire

##### En ligne

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

##### Formulaire de contact en ligne

Accès au [formulaire de contact](#)

##### Par téléphone

34 00 (numéro non surtaxé)

09 70 83 07 07 depuis l'Outre-Mer et l'étranger

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

#### Peut-on conduire un véhicule civil en attendant la conversion du brevet militaire ?

Non, pour conduire un véhicule civil, vous devez attendre la réception du nouveau permis de conduire.

En attendant la réception du nouveau permis de conduire, vous pouvez continuer à conduire des véhicules militaires.

#### Permis de conduire

##### Attestation et brevet de sécurité routière

[Attestation de sécurité routière \(ASR\)](#)

[Attestation scolaire de sécurité routière \(ASSR\)](#)

[Brevet de sécurité routière \(BSR\), catégorie AM du permis de conduire](#)

##### Permis moto

[Permis A1 \(permis 125 cm3\)](#)

[Permis A2 \(- de 35 kw\)](#)

[Permis A \(+ de 35 kw\)](#)

##### Permis B (voiture ou quadricycle lourd)

[Apprentissage anticipé de la conduite à partir de 15 ans \(AAC\)](#)

[Conduite encadrée à partir de 16 ans](#)

[Conduite supervisée à partir de 18 ans](#)

[Permis B : voiture ou camionnette](#)

[Permis B en candidat libre](#)

[Permis B1 : quadricycle lourd à moteur](#)

[Permis BE : voiture avec remorque \(voiture + remorque > 4250 kg\)](#)

##### Permis pour le transport de marchandises et de personnes

[Permis C \(+ de 3,5 t\)](#)

[Permis CE \(+ de 3,5 t avec remorque\)](#)

[Permis C1 \(entre 3,5 t et 7,5 t\)](#)

[Permis C1E \(entre 3,5 t et 7,5 t avec remorque\)](#)

[Permis D \(transport + de 8 passagers\)](#)

[Permis DE \(transport + 8 passagers avec remorque\)](#)

[Permis D1 \(transport de 16 passagers maximum\)](#)

[Permis D1E \(transport de 16 passagers maximum avec remorque\)](#)

##### Perte, vol ou détérioration du permis de conduire

[Vol](#)

[Perte](#)

[Détérioration](#)

#### Conduite et santé

[Contrôle médical pour raisons de santé](#)

[Contrôle médical pour renouveler un permis professionnel](#)

[Conduite et handicap](#)

#### Questions – Réponses

- [Demande en ligne de permis de conduire : comment être aidé dans la démarche ?](#)
- [Demande de permis de conduire : quelle pièce d'identité peut-on présenter ?](#)
- [Demande de permis de conduire : quel justificatif de domicile ?](#)
- [Comment signaler une erreur sur votre permis de conduire ?](#)
- [Quelle est la durée de validité d'un permis de conduire ?](#)
- [Faut-il demander un nouveau permis de conduire en cas de changement d'adresse ?](#)
- [Quel permis pour quelle catégorie de véhicules ?](#)
- [Comment connaître le solde de points de son permis de conduire ?](#)

Toutes les questions réponses

**Et aussi...**

- Permis moto : permis A1 ou permis 125 (moto légère)
- Permis moto : permis A2 (moto de puissance intermédiaire)
- Permis moto : permis A
- Permis B : voiture ou camionnette
- Permis de conduire de catégorie B en candidat libre
- Permis de conduire BE : voiture avec remorque (voiture + remorque > 4250 kg)
- Permis poids lourd de catégorie C : plus de 3,5 tonnes
- Permis CE : véhicule de plus de 3,5 tonnes avec remorque de plus de 750 kg
- Permis C1 : véhicule compris entre 3,5 et 7,5 tonnes
- Permis C1E : véhicule entre 3,5 et 7,5 tonnes avec remorque de plus de 750 kg
- Permis D : transport de personnes – plus de 8 passagers
- Permis DE : transport de personnes + de 8 passagers et remorque de + de 750 kg
- Permis D1 : transport de 16 passagers et longueur de 8 mètres
- Permis D1E : transport de personnes – 16 passagers et remorque de + de 750 kg

**Pour en savoir plus**

- Site de la sécurité routière  
Source : Ministère chargé de l'intérieur

**Où s'informer ?**

- **Centre de Contact Citoyens – Permis de conduire**  
**En ligne**  
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>  
**Formulaire de contact en ligne**  
Accès au formulaire de contact  
**Par téléphone**  
**34 00** (numéro non surtaxé)  
09 70 83 07 07 depuis l'Outre-Mer et l'étranger  
Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

**Services en ligne**

- Demande de conversion d'un brevet militaire pour obtenir un permis de conduire civil  
Téléservice
- Suivre l'avancement d'une demande de permis de conduire  
Téléservice

**Textes de référence**

- Code de la route : articles R221-4 à R221-8  
Catégories de permis et conditions pour l'obtenir
- Code de la route : articles R222-1 à R222-8  
Reconnaissance et équivalences
- Arrêté du 22 avril 2008 fixant les conditions requises pour la conduite des véhicules militaires
- Arrêté du 1er juin 1999 relatif à la conversion du brevet militaire de conduite en permis de conduire civil



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00